



*Agissons ensemble pour
une plage au naturel*

INFOS
Décembre 2022 - n°12

Le 25 octobre dernier, les agents du **Service Mer, Littoral et Sécurité maritime de la Préfecture du Calvados** ont organisé une belle opération de nettoyage sur la plage de **Gefosse-Fontenay**.

La Commune, le Comité Régional des Pêches de Normandie et le CPIE Vallée de l'Orne étaient également présents à cette occasion, ainsi que G.JEFFROY, sous-préfet de Bayeux.

En l'espace de 2 heures, une grosse dizaine de m³ de déchets a été récoltée aux 2 extrémités de cette plage calvadosienne faisant face à la Baie des Veys. Ils ont ensuite été transportés vers Caen, dans l'optique d'être triés puis recyclés via les diverses filières existantes.

Une opération assurément à renouveler, en espérant associer à l'avenir d'autres acteurs du littoral et de la mer.



Photo : DDTM 14



*Un chantier Rivage Propre organisé
par la DDTM 14 à Gefosse-Fontenay*

L'Opération Rivage propre

Plusieurs partenaires pour un seul objectif

Initiée il y a plus de 25 ans par le **Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Vallée de l'Orne** et le **Département du Calvados**, avec le soutien de l'**Agence de l'Eau Seine-Normandie**, l'Opération Rivage propre a pour enjeu la préservation du patrimoine naturel du littoral du Calvados, et tout particulièrement de l'écosystème de la laisse de mer.



La laisse de mer est la bande de débris animaux et végétaux diversifiés (algues, coquillages, mues, pontes...) naturellement déposés à chaque marée sur le haut des plages. De nombreuses espèces dépendent de ce milieu très riche, représentant également un maillon essentiel dans la lutte contre l'érosion du littoral. Cet écosystème original est toutefois fragilisé par l'accumulation de déchets anthropiques et le nettoyage mécanisé, donc non sélectif, que cela entraîne dans certains secteurs.

Le CPIE Vallée de l'Orne (association sans but lucratif) assure des actions de sensibilisation visant les jeunes comme les adultes, mais propose aussi de l'information, de la formation et du conseil auprès des acteurs de la gestion du littoral via sa **Cellule d'Animation et de Liaison à l'Estran (CALE)**. Le but est de promouvoir une gestion raisonnée des plages et de favoriser le développement de comportements éco-citoyens vis-à-vis de la problématique des macro-déchets sauvages.

Photo : P.FRERET



L'Opération Rivage propre vise de nombreux publics : grand public, écoles, entreprises, associations, organismes de formation, collectivités...

Le chiffre « Rivage propre »

137 000. C'est le nombre de mégots jetés par terre chaque seconde dans le Monde.

Les suivis sanitaires d'oiseaux marins sur le littoral calvadosien

avec Sophie PONCET, chargée de mission patrimoine naturel à l'Office Français de la Biodiversité (OFB)

Pouvez-vous commencer par un état des lieux «grippe aviaire»?

Le virus de la grippe aviaire a frappé les oiseaux marins depuis le printemps, de nombreux cadavres - surtout des Fous de Bassan et des goélands - ont été retrouvés morts sur nos plages.

Certains ont été récupérés par les agents de l'OFB afin d'être analysés pour confirmer ou non la présence du virus. Ces analyses sont menées dans le cadre du réseau SAGIR, créé en 1955 pour la surveillance des maladies infectieuses des oiseaux et des mammifères sauvages terrestres. Ce réseau participatif, administré et animé par l'OFB, s'appuie sur le volontariat et la motivation des observateurs.



Cadavre de Fou de Bassan à Hermanville-sur-Mer

Que doit-on faire si l'on découvre des oiseaux marins morts ?

Si vous observez plus de 3 cadavres sur une plage du Calvados en l'espace de 500 m environ, il est nécessaire de signaler leur position à la Commune concernée.

N'y touchez pas (même avec vos pieds), ne laissez pas votre chien s'en approcher, et ne les enfouissez pas dans le sable afin qu'ils puissent être trouvés facilement et récupérés par un agent de l'OFB ou, à défaut, par un agent communal. Ces signalements permettent aux scientifiques de recenser, dénombrer et étudier ces oiseaux échoués, afin de connaître les causes de mortalité de ces populations, de suivre l'évolution d'une épidémie mais également d'évaluer la qualité du milieu marin.



Agent OFB récupérant un oiseau mort (P.PACOUIL)

En effet, l'Union Européenne, dans le cadre de la Directive Cadre Stratégie sur le Milieu Marin (DCSMM) et de la Convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est (dite Convention OSPAR, pour « Oslo-Paris ») travaillent sur l'identification des menaces sur l'environnement marin.

Pour y parvenir, des objectifs de qualité écologique du milieu marin et des indicateurs associés, ont été mis en place. Trois enquêtes financées par l'OFB concernent les oiseaux échoués et peuvent, là encore, impliquer les promeneurs et autres usagers du littoral.

Pouvez-vous nous en dire plus au sujet de ces diverses enquêtes menées sur le long terme?



Guillemot de Troïl (L.GIRARD)

La première, qui a lieu le dernier week-end de février sur toutes les plages d'Europe, consiste à dénombrer les oiseaux échoués par km parcouru et, lorsque ces éléments sont déterminables, par espèce et par cause de mortalité. La présence d'hydrocarbures (boulettes, nappes, aspect du produit) est aussi notée.

La seconde s'étale chaque hiver, entre le 15 décembre et le 15 mars, et concerne les Guillemots de Troïl échoués. Une fois signalés, ces derniers sont récupérés et analysés et la présence d'hydrocarbures est recherchée. L'évaluation est considérée positive si moins de 10% des individus présentent des traces d'hydrocarbures sur leur plumage.

La troisième se déroule sur toute l'année et concerne cette fois les cadavres de Fulmar boréal. L'évaluation du milieu est positive si moins de 10 % des fulmars analysés présentent des particules de plastiques dans leur estomac.



Couple de Fulmar boréal (S.PONCET)

Comment participer?

En cas de découverte d'un cadavre de Guillemot ou de Fulmar, contactez au plus vite le Groupe Ornithologique Normand (basé à Caen, 02 31 43 52 56 ou secretariat@gonm.org) afin qu'il puisse le récupérer. Des espaces de stockage du corps de ces oiseaux marins sont prévus en divers lieux pour permettre leur analyse ultérieure.

Zoom sur : le programme «*FIRENOR*» sur le recyclage des engins de pêche usagés

Majoritairement constitués de matière plastique, les filets de pêche, chaluts, et autres engins de pêche génèrent, en fin de vie, des quantités importantes de déchets qui, à défaut de filières de recyclage structurées sont voués à l'enfouissement ou à l'incinération.

Le syndicat mixte Synergie Mer et Littoral (SMEL), entouré de nombreux partenaires professionnels et scientifiques, s'intéresse depuis plusieurs années à cette problématique. Il a récemment mené des opérations pilotes de collecte d'engins de pêche usagés (EPU) dans les ports de pêche de Granville, Port en Bessin et Fécamp.

Lancé en 2021, le projet « Filière de Recyclage des Engins de pêche en NORmandie (FIRENOR), financé par l'ADEME, la Région Normandie et l'Europe, vise à étudier la faisabilité en termes de collecte, stockage et recyclage des engins de pêche usagés (EPU) dans trois ports pilotes normands. Il est mené en partenariat avec la Coopération Maritime et la Fédération des Entreprises d'Insertion et s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire et solidaire.

La première phase du projet a consisté à identifier toutes les composantes amont et aval de la filière pour s'assurer que les déchets collectés trouveraient une valorisation. La collecte, le traitement, le transport et la valorisation sont les points clefs de la chaîne de valeur.

Les trois ports sélectionnés - Granville, Port-en-Bessin et Fécamp - ont été adossés à 3 structures d'insertion, Ose Environnement, R'PUR et Actif ESS pour le traitement des déchets.

Début 2022 des dispositifs de collecte des EPU ont été aménagés dans ces 3 ports afin d'étudier le recyclage ou le ré-emploi de ces déchets professionnels. L'identification et la caractérisation des plastiques présents dans les engins de pêche par des laboratoires de recherche a permis de réaliser une matériauthèque indispensable à la reconnaissance des plastiques lors du tri.

Pendant 7 mois, la chaîne de valeur a pu être testée avec les différents acteurs. Elle a permis de collecter près de 17 tonnes de déchets professionnels représentés par 4 flux. Cette collecte a également permis aux ports de diminuer leurs volumes de déchets destinés à l'enfouissement.



Point de collecte disposé dans l'un des ports-pilotes (SMEL)



Flux d'engins de pêche usagés concernés (SMEL)

En matière de valorisation, plusieurs acteurs industriels du déchet ou de la plasturgie ont été approchés. Tous demandent des déchets relativement propres et des volumes suffisamment importants, le ticket d'entrée sur une approche de valorisation préindustrielle se situant à 2 tonnes. La massification des flux d'EPU et son implantation géographique sont essentiels au regard des ports et des industriels concernés pour réduire les coûts de la filière.

Aujourd'hui, l'entreprise bretonne Fil & Fab recycle les filets fins en polyamide (PA) en maîtrisant le process industriel de broyage et d'extrusion pour produire des granulés utilisés dans la conception de produits divers. Elle capte de plus en plus de gisements de filets dont les filets de pêche normands. En ce qui concerne les autres engins de pêche (chalut, casiers) et les appareils (cordes), leur complexité et technicité (variété de plastiques, grosseur des cordes, présence de plomb, de ferraille etc...) demandent un travail de démontage des engins et de tri des plastiques beaucoup plus contraignant. De l'innovation est indispensable pour réduire le coût du traitement.

Le projet FIRENOR se termine dans les prochains mois, le temps de tester, sur des nappes de chalut, un process plus simple basé sur le broyage et la thermocompression pour produire des plaques en plastique recyclé.

Les 3 ports pilotes souhaitent poursuivre leur action dans la gestion des EPU. Ils s'inscrivent dans le cadre réglementaire européen et français qui demande un recyclage plus important des déchets professionnels en intégrant les EPU dans une REP (Responsabilité Elargie du Producteur) à partir de 2025.

Le SMEL espère, à l'issue de cette expérimentation, disséminer ces bonnes pratiques vers d'autres ports de pêche.

Contact et infos complémentaires sur www.smel.fr.

Sensibiliser les jeunes publics

Comme durant chaque année scolaire depuis plus de 25 ans, le CPIE Vallée de l'Orne poursuit ses animations Rivage propre, visant à sensibiliser les groupes scolaires ou périscolaires au respect du littoral.

Elles prennent généralement la forme d'une animation de découverte des écosystèmes du littoral (surtout ceux des hauts de plage) et de leurs fragilités, couplée à un petit chantier symbolique de récolte de déchets sauvages. Selon les objectifs pédagogiques des encadrants, elle peut être complétée par un travail au sein de l'école ou du centre de loisirs, en amont ou en aval de la sortie sur le terrain.

Vous souhaitez bénéficier d'une intervention gratuite durant cette année scolaire? Contactez au plus vite le pôle littoral du CPIE au 02 31 78 71 06, afin de connaître ses disponibilités et de définir ensemble le projet.



©M.LELANDAIS-C2N Tourisme



©N.PAPOUIN-C2N Tourisme



En haut : le groupe de Bernières-sur-Mer, à l'issue du chantier
En bas : la nouvelle génération en action, à Douvres-la-Délivrande.

Sensibiliser le grand public

Grand chantier annuel «Coeur de Nacre Propre»

La Communauté de Communes Coeur de Nacre, Coeur de Nacre Tourisme et le CPIE Vallée de l'Orne ont organisé le samedi 15 octobre dernier, la 4^{ème} édition du Grand chantier citoyen «C2N Propre».

Nouveauté cette année, il y avait non pas 5 mais 6 départs de chantiers simultanés : en effet, la Mairie de Douvres et l'Association des «Jardins de la Douvette» ont encadré une récolte de macro-déchets le long de la Douvette, petit fleuve se jetant en aval dans la mer (sous le nom de Capricieuse).

Plus d'une centaine de personnes ont répondu à l'appel pour faire ainsi leur «part du colibri». L'occasion bien sûr pour ces éco-citoyens de découvrir aussi, avec les salariés et bénévoles du CPIE, le patrimoine naturel des hauts de plage... et des bords de cours d'eau.

RDV à l'automne 2023 pour une nouvelle édition !

L'agenda des chantiers citoyens ouverts à tous sur le littoral calvadosien est à découvrir sur le site internet du programme.



Rivage propre est une opération mise en oeuvre par



VALLEE DE L'ORNE

Avec le soutien de



Opération Rivage propre
CPIE Vallée de l'Orne
Maison de la nature et de l'estuaire
14121 Sallenelles
Standard : 02 31 78 71 06
Pour recevoir ce bulletin par mél,
inscrivez-vous sur www.rivagepropre.com